

# EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



## Séance publique du 16 décembre 2021

Date de l'annonce publique : 06/12/2021

Date de la convocation des conseillers : 06/12/2021

### Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère (excusés).	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	12
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2021-12-16 - 1.3	
Point de l'ordre du jour	1.3	
Objet	<b>Contrat de bail concernant la location à l'Etat d'une partie d'un immeuble sis à Bivange.</b>	

### Le conseil communal,

Vu le contrat de bail entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et l'Administration communale de Roeser concernant la location à l'Etat d'une partie de l'immeuble sis à Bivange (24, rue de Bettembourg) pour les besoins du Centre pour le développement intellectuel ;

Considérant que par courrier du 13 décembre 2021, enregistré le 15 décembre 2021, le MENJE a adressé ledit contrat de bail signé avec l'invitation de procéder à son approbation et de retourner les quatre exemplaires à l'adresse de la Commission des Loyers du Ministère des Finances aux fins de l'accomplissement des formalités ultérieures ;

Considérant que le prix de location annuel est fixé à un euro symbolique ;

Considérant qu'à partir de la date d'établissement de l'état des lieux dûment signé par toutes les parties les avances sur charges sont payables mensuellement praenumerando par versement de la somme de 42.000,00 € ;

Vu l'article 2/650/708212/99001 du budget communal ;

Vu la délibération du conseil communal du 23 avril 2018, approuvée le 29 mai 2018 sous la référence 825x452a3 - D/14/2018, aux termes de laquelle le conseil communal a approuvé le projet relatif à la construction d'un campus scolaire à Berchem - rue de Bettembourg ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver le contrat de bail daté du 10 décembre 2021 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et l'Administration communale de Roeser concernant la location à l'Etat d'une partie de l'immeuble sis à Bivange (24, rue de Bettembourg) pour les besoins du Centre pour le développement intellectuel.

■

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 16 décembre 2021

Référence

CC.2021-12-16 - 1.3

Point

1.3

Objet

Contrat de bail concernant la location à l'Etat d'une partie d'un immeuble sis à Bivange.



Communiqué à la Commission des Loyers du Ministère des Finances aux fins de l'accomplissement des formalités ultérieures.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR  
EXPEDITION  
CONFORME

---

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 29 décembre 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,